

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DUHAMEL

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 décembre 2016

10 heures

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion
3. Acceptation du procès-verbal de la dernière réunion
4. Assurance responsabilité des administrateurs
5. Finances - Acceptation des dépenses de la rencontre estivale
6. Suivi des plaintes de la saison estivale 2016 auprès de la Police de Mont-Tremblant
7. Affiches de la ville pour les règlements de l'Association du Lac
8. Recrutement de membres pour le CA
9. Élections au printemps. Qui reste et qui se représente?
10. Suggestions de projets futurs
11. Varia
 - a. Site Web
 - b. Date de l'AGA
12. Prochaine rencontre

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2016

Étaient présents :

- Maurice Giroux, président
- Jocelyne Béland, trésorière
- Alain Lépine
- Laure de Gouyon

Étaient absents :

- Josée Major, secrétaire
- Claudette Richer, administratrice

1. Ouverture de la rencontre à 10 h 10, après constat du quorum. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Laure de Gouyon et appuyée par Alain Lépine.
Résolution 171216-01
2. La lecture du procès-verbal de la dernière réunion est reportée à la prochaine réunion.
3. L'acceptation du procès-verbal de la dernière réunion est reportée à la prochaine réunion.
4. L'assurance responsabilité des administrateurs souscrite auprès de Dubé, Cooke et Pediccelli arrive à échéance le 11 janvier. La prime annuelle pour 2016 était de 340 \$ plus taxes, soit 405,60 \$, ce qui couvre 1 million par réclamation, 2 millions pour l'ensemble des détenteurs et une franchise de 0 \$. Maurice Giroux a communiqué avec Vézina Seguin et leur demandera un devis.
5. Jocelyne Béland a fait le bilan de la situation financière. Le solde de 8147 \$ constaté à l'ouverture de l'exercice atteint actuellement 8722 \$.

Pour la rencontre estivale, les dépenses se sont élevées à 355,20 \$. Elles ont été réglées par un chèque de 307,99 \$ à l'ordre d'Alain Lépine et un montant de 47,21 \$ pris à même la petite caisse. Le CA a accepté ces dépenses.
Résolution 171216-02 proposée par Alain Lépine et appuyée par Maurice Giroux.
6. Alain Lépine a téléphoné au chef de la police M. Desjardins pour faire le suivi des plaintes de la saison estivale. M. Desjardins participera à une réunion avec le comité des lacs sous peu et Alain Lépine le rappellera ensuite. À suivre à la prochaine réunion.
7. Maurice Giroux ira rencontrer le maire Luc Brisebois à propos des affiches, qui ne reflètent pas le Code d'éthique de l'Association du Lac Duhamel. Il tentera d'organiser une rencontre avec Mme Barette, le maire et les principaux intéressés.
8. Deux nouveaux membres seront à élire pour le CA. Les membres actuels prendront contact avec des candidats potentiels.

9. Claudette Richer quittera le CA.
Maurice Giroux et Jocelyne Béland se présenteront en vue d'être réélus.
Josée Major, Alain Lépine et Laure de Gouyon poursuivront leur mandat.
10. En ce qui concerne les projets futurs, si Sandra Gagné, de la Ville de Mont-Tremblant, n'est pas en mesure de nous fournir les résultats de l'étude des berges, il faudra demander un bilan à une entreprise externe. Nous poursuivrons en outre nos efforts concernant le code d'éthique.
11. a. Jocelyne Béland a communiqué avec Éric de SekoWeb et lui a demandé un devis pour la préparation d'un guide de la procédure de mise à jour du site Web. Ce guide permettrait à n'importe quel membre du CA de mettre à jour le site de façon autonome. Le coût serait de 232,83 \$. Les membres du CA ont approuvé la commande. **Résolution 171216-03** proposée par Maurice Giroux et appuyée par Alain Lépine.

b. La prochaine AGA se tiendra le 17 juin 2017 à 10 h. Alain Lépine se charge de réserver la salle auprès de Mme Blanchette.
12. Prochaine rencontre du CA le 8 avril 2017 à 10 h chez Maurice Giroux.

Levée de la réunion à 11 h 10

Laure de Gouyon, administratrice